

```
<"xml encoding="UTF-8?>
```

Sans parler du fait que de telles opinions sont considérables comme nettement incompatibles avec la philosophie de l'existence humaine et les principes de la liberté individuelle et collective, et qu'elles causent la décroissance des peuples affaiblis, il y a tout de même lieu de dire que selon la science et l'histoire et dans la vue de beaucoup de spécialistes et de philosophes contemporains, la théorie de la supériorité de race est un fait illusoire et sans fondement valable.

En partant de ce principe qu'aucune race pure n'a été vue jusqu'à présent, et qu'aucune » vérification scientifique n'est arrivée à en trouver une, les experts en la matière sont d'avis que la race aryenne n'est qu'une légende et il n'est nullement certain qu'une race nommée aryenne ait existé dans l'histoire. Mais ce dont on ne doute pas, c'est que les langues aryennes ont (existé ; mais l'on voit souvent différentes races parler la même langue. » (2

Une des raisons pour lesquelles se déclencha la Seconde Guerre mondiale réside dans la naissance, en Allemagne hitlérienne, du national-socialisme, philosophie qui se fondait sur la supériorité de la race. Le but ultime d'Hitler était d'étendre le territoire allemand et de créer un .puissant État « germanique » au cœur de l'Europe

Pendant tout le temps de son gouvernement tyrannique, ce régime entreprit de former des congrès et de lancer une vaste propagande, à l'aide de quoi il s'attira les forces nationalistes .dont il tira largement profit dans le sens de ses visées expansionnistes

:Le Docteur Gustave Lebon dit

L'élément auquel un rôle prépondérant fut attribué dans nos sociétés fut la théorie de l'origine » des races, qui importait grandement aux yeux des hommes d'État d'autrefois, elle était au centre de leurs intérêts politiques, elle fut à l'origine des hostilités sanglantes. Elle établit la paix armée et elle finit par causer de vastes destructions. Ce qui donna lieu à l'expansion de cette idée fut ce rêve selon lequel on pensait que le peuple le plus puissant et le plus écarté du danger serait celui dont le territoire national est le plus vaste, et la population la plus nombreuse. Mais la vérité, c'est que de pareils peuples sont normalement plus près d'être (vaincus » (3

L'idée de la supériorité du Blanc sur le Noir, et les valeurs pourries qu'on attribue à telle ou telle .race connaissent encore une vogue extraordinaire dans les pays les plus avancés du monde

Dans le berceau de la civilisation, être Noir, c'est être coupable. Les Noirs y sont pratiquement privés, en grande partie, de leur légitime liberté et de leurs droits humains. Dans certains États de l'Amérique, les Noirs ne sont pas, suivant la loi, autorisés à épouser les Blancs. L'accès aux écoles, aux universités et aux hôpitaux que fréquentent les Blancs leur est interdit. Ils n'ont pas non plus le droit d'entrer dans les lieux publics, les restaurants et les hôtels destinés à l'usage des Blancs. Dans les autobus et les moyens de transport public. Ils ne sont pas autorisés à prendre place aux côtés des Blancs sur les mêmes sièges. Plus honteux encore, c'est que dans !certaines églises, on ne donne pas aux Noirs la permission d'entrer et de participer au culte

L'ancien Président de la République Américaine fit, en février :1963, les déclarations suivantes devant le congrès

Sans parler d'un État particulier (des États-Unis), il faut dire que tout enfant noir né » aujourd'hui aux États-Unis n'aura que la moitié de la chance d'un enfant blanc pour entrer à l'école. IL en aura le tiers d'accéder à l'université ou de devenir technicien spécialisé, ainsi il « .aura 2 fois plus la chance de se trouver au chômage

Selon l'enquête faite par la revue Informations et Reportages, dans onze États américains, les Noirs sont privés du droit de vote, du libre choix de leurs domiciles, d'entrer librement dans les restaurants, les magasins et beaucoup d'autres lieux publics et pour ainsi dire ils sont privés de .jouir dignement de la vie

Dans les États de l'Alabama, du Mississippi et de la Caroline du Sud, aucun écolier noir, !pouvant faire exemple, ne se voit dans les établissements d'enseignement public

Depuis 1954, l'année où la Cour suprême des États-Unis décréta que les Noirs seraient, »

comme les Blancs, en droit de fréquenter les écoles publiques, 4 % seulement des enfants noirs ont été admis dans les établissements destinés à l'usage des blancs. Dans beaucoup de cas, l'inscription d'un enfant noir a fini par susciter des querelles et l'intervention des forces de (l'ordre » (4

Dans leur lutte suivie contre les Noirs, les Blancs n'hésitent pas à leur faire subir de toutes les cruautés. Leurs actions font venir à l'esprit, la sauvagerie et les crimes du Moyen Âge. La déclaration mondiale du droit de l'homme n'a pu mettre un terme à cette grande injustice. Dans une époque où la conquête de l'espace est réalisée par l'homme, le fanatisme ethnique et le racisme ne cessent de sévir contre le monde, et la différence de couleurs a amené les hommes .à creuser entre eux des fossés infranchissables

:Le célèbre philosophe A. Sorokin affirme

Je ne suis pas d'accord avec celui qui dit: "l'Est est l'Est ; l'Ouest est l'Ouest, car aucun des »
.deux ne rencontrera l'autre

Pourquoi ne se rencontreraient-ils pas? Quelle différence y a-t-il entre les hommes? Jésus avait dit, il y a près de deux mille ans, que la supériorité de l'homme dépend de sa bonne intention, de sa bonne œuvre et de son affection, tandis que nous autres, gens civilisés du XXe siècle, nous estimons que la supériorité de l'homme dépend du sang et de la couleur de sa !peau

Hitler était un malfaiteur, disait-on, qui croyait en la supériorité de race. Mais jetez un regard au tour de vous-mêmes, partout il y a de petits Hitler qui sauveraient la face, s'ils le pouvaient, de leur maudit prédécesseur, idole des nazis. Regardez l'Afrique du Sud! Voyez cette même Amérique. Partout règne le racisme. D'ailleurs, je crois que la guerre au Vietnam était une guerre de races, déclenchée parce que la race blanche occidentale se sentait supérieure à la (race jaune asiatique. » (5

En Afrique du Sud, les Noirs constituent les 3/4 de la population. Cependant, ils sont brutalisés par les Blancs ségrégationnistes. Dans ce pays, la ségrégation raciale repose sur une loi nommée "apartheid", qui sépare totalement les Noirs des Blancs. Selon cette loi, les Blancs vivent séparés des Noirs, des Indiens immigrés et des mulâtres. L'acte de l'état civil, du ressortissant sud-africain indique non seulement les faits relatifs à son état, mais il détermine aussi sa race. Et chaque race ne peut voyager que par de propres bus et trains ; elle ne peut fréquenter que les églises et les restaurants qui lui sont propres ; elle ne se sert que des stations de taxis et des kiosques de téléphone qui lui sont destinés ; et enfin elle se fait soigner dans de propres hôpitaux, et après sa mort, elle est enterrée dans les cimetières qui lui sont
!destinés

En Afrique du Sud, l'union des Noirs avec les Blancs est vivement interdite. Dans les zones habitées par les Blancs, les gens de couleurs ne peuvent assumer que de basses œuvres
.médiocrement rémunérées

Dans ce pays, les gens sont classés suivant leur race. Cette classification détermine les limites de leur pouvoir et de leur liberté: où et comment ils doivent vivre, avec qui sont-ils autorisés à se marier, quel emploi doivent-ils choisir, quelle sorte d'éducation peuvent-ils suivre, etc. Le
.nombre des prisonniers noirs s'élève des fois à un demi-million

Au point de vue juridique le sort des Noirs est entièrement entre les mains des Blancs (tous les
:juges sont Blancs). Aucune loi ne protège les Noirs. En voici un exemple

Dans une ville sud-africaine, au sein d'une famille blanche, est née une fille qui a la malchance"
d'être Noire! Le tribunal raciste sud-africain chargé de juger cette affaire a décidé que nul Noir ne fait légalement partie d'un foyer Blanc. Cette fille est alors expulsée de chez elle et renvoyée du quartier des Blancs pour être élevée à Johannesburg chez les Noirs. Le tribunal a
!seulement permis au père de cet enfant de la ramener chez soi comme servante

:Le père contrarié a déclaré

Je demande à la Cour suprême sud-africaine de casser cette sentence inhumaine rendue au »
détriment de ma fille et je ferai tout mon effort pour la faire rentrer comme membre de ma
famille. Mais, si je n'arrive pas à lui rendre son droit, je préfère la confier à une famille vivant
(hors de ce pays qui voudrait bien l'accepter. » (6

L'incident survenu à Sharpeville est aussi un exemple flagrant :des crimes des racistes sud-africains

Le 21 mars 1960, des manifestations eurent lieu dans plusieurs villes de l'Afrique du Sud, »
contre la loi qui imposait aux Noirs de porter toujours sur soi leur carte d'identité. À Sharpeville,
un certain nombre d'Africains démunis de cette carte, procédèrent à une manifestation
silencieuse dans la rue du commissariat de leur quartier, dans l'intention d'être arrêtée par la
police. Celle-ci, au lieu de les arrêter, ouvrit le feu, tuèrent 69 d'entre eux et blessèrent 180
(autres. » (7

Quel est le nom de cette sauvagerie? De quelle émotion humaine inspire-t-elle? N'entend-on
pas défendre l'esclavage par tous ces crimes et actes de violence? N'est-ce pas l'esclavage
proprement dit que de maintenir les Noirs dans la sujétion? Quel a été le résultat de la
résistance à l'oppression, de sous ces soulèvements et de protestations dans le monde? Quelle
?doctrine abolitionniste a-t-elle pu, jusqu'à nos jours effacer cet acte cruel

Dans son livre intitulé l'Affranchissement des nègres, le célèbre

:écrivain américain, Harry Harriod écrit ce qui suit

Il est vrai que l'esclavage n'est plus pratiqué aujourd'hui comme au Moyen Âge. Cependant il »
reste en vigueur sous forme de classification, et les Noirs sont toujours gardés dans un état
d'infériorité par rapport aux Blancs. Les lois oppressives les privent de leurs droits les plus
évidents. Ils sont facilement condamnés à mort, et les gens (les Blancs) cherchent le plus petit
prétexte pour les maltraiter sans trop dissimuler leur attitude et d'autant plus, sans craindre
« !d'être poursuivis par la police

: Notes

.Notons que certaines lois (concernant les Noirs) citées dans ce chapitre ont changé depuis-1

.Histoires des Religions, p.219-2

.Bases morales de l'Évolution des Peuples, p.194-3

.Du journal iranien Tehran Mossavar, N° 1174-4

.Dieu des deux Kaaba, p.198-5

.Keyhan, N° 7013-6

.Ettelaat, N° 13149-7